

REALISATION DE L'AXE EST-OUEST DU TRAMWAY DE CAEN LA MER

COMPTE-RENDU DE REUNION

OBJET DE LA REUNION : ACCESSIBILITE TRAMWAY 2028

Date, heure et lieu : 26/09/2023, 18h, 16 rue Rosa Parks, Hôtel de CU Caen la mer

	Nom	Fonction	Diffusion
<i>Etabli par</i>	M. Oden	Directeur de mandat	11/10/23
<i>Approuvé par</i>	F. Norais	Directeur projet tramway 2028	

Orga.	Phase	Type	Emetteur	Chrono	Indice
C3.01	AVP	CR	MOD	2300649	1

Entité	Nom	Fonction	Email	Téléphone	Présent	Diffusion
Caen la mer	N. Joyau	Vice-Président CLM en charge des mobilités			X	X
	F. Norais	Directeur de projet Tramway 2028	f.norais@caenlamer.fr		X	X
	G. Senfara	Chargé de mission tramway	g.senfara@caenlamer.fr		X	X
	Y. Metivier	Chef de service transports publics	y.metivier@caenlamer.fr		X	X
Transamo	M. Oden	Directeur de mandat	Martin.oden@transamo.com		X	X
	P. Martin	Directeur technique	Paul.martin@transamo.com		X	X
Traméo	D. Lombard	Directeur de projet maîtrise d'œuvre générale	Didier.lombard@egis-group.com			X
	C. Thatcher	Directeur des études	Christophe.thatcher@egis-group.com		X	X
	I. Rho	Architecte	i.rho@laba.archi			X
AVH (Association Valentin Haüy)	D. Rutkowski		drutkowski@avhcaen.fr		X	X
	C. Buigues		clairebuigues@hotmail.fr		X	X
	M. Aubert		M_aubert1@hotmail.com			X
	P. Dieu La Fait		Pholjo.dieu@free.fr			X
	T. Meudec		Thierry.meudec14@gmail.com			X
APF / France Handicap	P. Esnault		pascal.esnault@yahoo.fr			X
	T. Jardin		thomaturge@thomaturge.com			X
	M. Aubert		M_aubert1@hotmail.com			X

<i>Entité</i>	<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Email</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Présent</i>	<i>Diffusion</i>
A vue de truffe			avuedetruffe@orange.fr			X
Handiuni			handiuni@unicaen.fr			X
Handuo Tandem			Handuo.caen@gmail.com			X
	Y. Gerny		Yannick.gerny@gmail.com			X
HMVA (Handicap Mieux Vivre Accueil)			Hmva2@orange.fr			X
	P. Stephanazzi		Philippe.stephanazzi@wanadoo.fr			X
	S. Marie		Sebaastien.marie80@gmail.com			X
Cecitix	E. Gousset		Egousset5@gmail.com			X
	C. Buigues		clairebuigues@hotmail.fr		X	X
	N. Fortin		Fortin.nicolas2@wanadoo.fr			X
	J. Poitevin		Jean.poitevin@gmail.com			X
	C. Beaujour		Caroline.beaujour@gmail.com			X
Retina	N. Halle		Noel.halle.retina14@gmail.com			X
Les auxiliaires des aveugles	D. Rutkowski		didier.rutkowski@wanadoo.fr		X	X
	A. Alain		Anes.alain@orange.fr			X
Association des sourds de Caen et du Calvados	V. Cronier		cronierv@hotmail.com			X
Fondation Miséricorde	Y. Behrens		ybehrens@fondation-misericorde.fr			X
Age d'or des sourds de Caen	F. Delenclos		Fanfan14123@orange.fr			X
CNDP	B. Boussion	Garant de la concertation continue	bruno.boussion@garant-cndp.fr			X

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU PROJET	3
2. MATERIEL ROULANT	4
3. AMENAGEMENTS URBAINS	4
4. CONCLUSION	5

1. PRESENTATION DU PROJET

Se référer au support joint.

Le support de la réunion sera déposé sur le site du projet tramway2028.fr.

CLM rappelle quelques gains essentiels attendus au travers du projet : amélioration des temps de parcours, accessibilité des transports en commun, requalification de l'espace urbain et mise en conformité des espaces publics, notamment du point de vue de l'accessibilité.

Le projet s'accompagnera d'une restructuration du réseau de bus. Le réseau sera en effet repensé, notamment le long du tracé, pour adapter l'offre à l'arrivée du tramway. La ligne 1 par exemple sera retravaillée pour ne pas doubler la nouvelle offre tramway sur le quartier du Chemin Vert. Il en va de même sur le secteur de Venoux qui sera en partie desservi par le tramway, avec une station au bout de l'avenue Charlemagne côté Beaulieu, et une station au carrefour de la rue Henry Chéron et du Bd Guillou.

Le projet s'accompagnera d'une reprise des aménagements urbains de façade à façade sur l'ensemble des rues empruntées par le tramway, sauf exception sur Beaulieu notamment. Ces aménagements seront donc mis en conformité avec les normes et principes d'accessibilité en vigueur.

Les rames de tramway, existantes et nouvelles, seront équipées de batterie pour franchir des sections sans ligne aérienne, dans les secteurs à fort enjeu patrimonial : Hôtel de Ville, Château. Le budget associé au dispositif d'autonomie est de 20 M€. Ce dispositif dispose d'un retour d'expérience favorable, notamment sur Nice et en Espagne.

Le tronçon commun du réseau, avenue du 6 juin, verra la fréquence de passage des tramways augmenter avec le nouvel axe. Ce secteur présente donc un enjeu en termes de plan de circulation.

Un point de vigilance sur l'accessibilité est relevé dans le traitement des aires piétonnes.

Les lignes T1 et T2 seront conservées telles qu'existantes. La ligne T3 reliera Fleury-sur-Orne à St-Contest. La ligne T4 reliera la Presqu'île à Beaulieu.

En plus de la création de l'axe est-ouest, des travaux seront nécessaires sur les lignes existantes pour supprimer la ligne aérienne autour du château.

Ces travaux seront réalisés en période estivale pour limiter l'incidence sur l'offre de transport.

Un enjeu fort est relevé sur la sécurisation des chantiers et leur accessibilité. Il s'agit notamment des passerelles de franchissement du chantier et de leurs rampes d'accès, ainsi que du balisage des cheminements piétons. Les changements d'habitudes sont complexes à appréhender par les personnes malvoyantes par exemple, et nécessitent un accompagnement adapté.

Lors des travaux de la ligne 1, des ambassadeurs du projet étaient facilement joignables et assuraient l'interface entre le grand public et l'opération. Ce principe sera reconduit sur le projet Tramway 2028.

2. MATERIEL ROULANT

Se référer au support joint.

Dix nouvelles rames seront acquises par Caen la mer. Elles seront identiques aux rames existantes. Les mesures en faveur de l'accessibilité seront reconduites :

- Lacune entre le quai et la rame réduite par rapport à la réglementation
- Bandes de guidage dans les rames
- 4 doubles portes accessibles (les portes en extrémité sont doubles mais non accessibles pour les personnes en fauteuil roulant)
- Boucle inductive pour l'information voyageurs
- Annonces sonores et visuelles
- Voyant de fermeture des portes déporté à 1,6 m de hauteur
- Valideurs accessibles
- Bouton poussoir d'ouverture des portes accessible sur les barres de préhension, avec mise en éveil du conducteur

En complément, le dispositif d'identification olfactive de la ligne en test sur la ligne T3 sera généralisé à l'ensemble du réseau.

3. AMENAGEMENTS URBAINS

Se référer au support joint.

Pour l'ensemble des nouveaux aménagements urbains, il sera recherché une conformité aux réglementations en vigueur. Les points durs éventuels seront identifiés pour être partagés avec les représentants des associations PMR lors d'échanges ultérieurs.

Les études tiendront compte d'une recherche de mutualisation des émergences (poteaux, potelets etc.) afin de dégager au mieux les cheminements. Quand c'est possible, les poteaux de ligne aérienne ou d'éclairage seront insérés dans les alignements d'arbres.

Concernant les potelets, les abaques réglementaires seront respectés. L'objectif est d'éviter les potelets de faible hauteur qui présentent un risque de chute pour les personnes malvoyantes. Une hauteur de 1,1m permet

	Acteur	Echéance
<p>d'éviter ce risque. Un contraste est prévu au sommet des potelets qui se trouvent dans les cheminement piétons.</p> <p>Des anomalies ont été constatées par les associations sur certaines stations du réseau existant qui hérite en partie des aménagements du TVR. Il est convenu de prévoir une visite sur site, sur la station Bernières notamment, afin de constituer un retour d'expérience pour la conception des futures stations.</p> <p>L'opportunité de mettre en place des bandes de guidage sur chaussée dans les traversées piétonnes est discutée. Il est conclu que leur intérêt est avéré pour les traversées piétonnes biaises afin d'orienter les personnes malvoyantes se déplaçant à la canne.</p> <p>Un point de vigilance est relevé concernant la glissance des bandes de guidage. Les fournitures retenues par l'opération seront de qualité conforme aux normes en vigueur, notamment concernant l'épaisseur des reliefs qui peut influencer sur la glissance.</p> <p>Les principes de détectabilité de la plateforme tramway devront être homogénéisés sur le tracé pour faciliter leur appropriation par les personnes malvoyantes (vue de 2 cm, bande pavé etc.).</p> <p>Concernant les escaliers, il est souhaité la mise en place de rampes, utiles pour les personnes malvoyantes comme pour les personnes âgées.</p> <p>La signalisation tricolore sera équipée de module de sonorisation. La problématique actuelle de déclenchements multiples est connue. Une vigilance sera apportée à ce sujet pour rechercher une solution avec les fournisseurs.</p> <p>Les bornes d'information des voyageurs en station tramway seront pérennisées, avec leurs annonces sonores. Le retour d'expérience des associations est positif sur ce dispositif.</p> <p>Les pavés posés sur lit de sable en traversée de plateforme tramway sur le réseau existant ne seront pas reconduits, afin d'éviter les aspérités occasionnées par leur descèlement.</p> <p>Le principe de végétalisation de la plateforme sera reconduit. Le retour d'expérience est positif, tant du point de vue du public que de l'exploitation.</p> <p>Hors projet Tramway 2028, il est relevé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une absence de bande de guidage sur le parvis de la gare SNCF, alors que l'intérieur du bâtiment en dispose. • Une absence de bande d'éveil vigilance devant les marches du chevet de l'église Saint-Pierre. <p>4. CONCLUSION</p> <p>Les représentants des associations émettent un souhait de constructivité et de prolonger les échanges sur l'opération. Ils demandent à travailler de façon transparente et sincère, en vue de traiter les points durs en amont, notamment sur les cas de dérogations qui pourraient être identifiés.</p>		

Une visite sur le réseau existant sera organisée afin de constituer un retour d'expérience pour la conception du nouvel axe.

Caen la mer reste l'interlocuteur privilégié des associations sur l'opération Tramway 2028.

Les documents partagés en séance seront déposés sur le site du projet tramway2028.fr.

Acteur

Echéance